



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 33
Quorum : 17
Présents : 29
Votants : 33
dont 4 pouvoirs

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Vindry-sur-Turdine dûment convoqué le 6 décembre, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil municipal en mairie de Vindry-sur-Turdine, sous la présidence de M. Christian PRADEL, Maire.

Présents : Christian PRADEL, Maurice RAFFIN, Alain GERBERON, Nathalie CHEVALIER, Nathalie ESTIENNE, Prescilia HADJOUT, Jean-Michel GRAVICHE, Emmanuelle CHABOUD, Didier FILET, Catherine GERANDIN, Daniel GAUDON, Olivier CAYOT, Cécile CHAMBA, Brigitte CHOLAT-TROUILLET, Françoise DANVE, Thibaut DEBOURG, Clarisse EGLOFF, Michel GAUDEMER, Isabelle GONDARD, Gérard JUNET, Baptiste LAGOUTTE, Alain MADAMOIRS, Pauline MAYOUD, Christelle MURE, Guillaume PASSINGE, Gilbert PERRIN, Catherine RAFFIN, Valérie TRIPARD, Béatrice WESSE,

Absents ayant donné pouvoir : Anne-Marie VIVIER-MERLE, Jean-Robert LAGOUTTE, Philippe BOST, Franck TREVOUX,

Secrétaire de séance : Bénédicte ROGER-CERTHOUX, Directrice générale des services

Objet :
Avis sur une installation classée (abattoir de la COR à Saint-Romain-de-Popey)

L'arrêté préfectoral annonçant l'ouverture d'une procédure de participation au public du 2 novembre au 2 décembre 2022 sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la COR pour son projet de modernisation et d'extension d'un abattoir multi-espèces intégrant les activités de l'atelier de découpe adjacent situé ZA de la Poste, 839 route de Sarcey à SAINT-ROMAIN-DE-POPEY 69490 nous a été transmis en version numérique le 14 octobre 2022.

Délibération n° 2022-107

Au stade actuel de son élaboration, conformément aux dispositions de l'article R562-7 du Code de l'environnement, le projet de modernisation et d'extension de l'abattoir doit être soumis à l'avis du Conseil Municipal avant le 17 décembre 2022.

Dans cette perspective, les membres du Conseil Municipal ont été informés de la possibilité de consulter le dossier via le lien suivant <https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Participation-du-public-par-voie-electronique>, comprenant :

- A.P. ouverture PPVE
- Avis au public
- Dossier de demande
- LISTE ANNEXES :
 - ANNEXE 1_Doc. Administratifs
 - ANNEXE 2_Situation foncière
 - ANNEXE 3_Doc. Graphiques
 - ANNEXE 4_Décision examen cas par cas
 - ANNEXE 5_Nettoyage Désinfection
 - ANNEXE 6_Fiches données Sécurité
 - ANNEXE 7_Plan de maintenance
 - ANNEXE 8_Conventions de déversement
 - ANNEXE 9_Bassin gestion des eaux pluviales

ANNEXE 10_Environnement naturel
ANNEXE 11_Défense Incendie
ANNEXE 12_Enregistrement
ANNEXE 13_Note de présentation non technique (jointe au
présent rapport)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- EMET UN AVIS FAVORABLE pour le projet de modernisation et d'extension d'un abattoir multi-espèces à Saint-Romain-de-Popey.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt **23 DEC. 2022**

En Sous-préfecture

Le

Et publication

Le **26 DEC. 2022**

Le Maire,



Ainsi fait et délibéré

Les jours, mois, an et heure que susdits

Pour copie conforme,

Le Maire,

Christian PRADEL

